



CONDITIONS DEFINITIVES EN DATE DU 22 janvier 2007
CONCERNANT LES BONS SUR MATIERE(S) PREMIERE(S)

Type de Bons : Européen

Exercice automatique à la Date de Maturité

EMETTEUR : BNP PARIBAS ARBITRAGE ISSUANCE B.V

- Date d'Emission : 24 janvier 2007

Garant : BNP PARIBAS

- Prise ferme : BNP Paribas Arbitrage S.N.C

Tranche	Nature du Bon d'Option	Nombre de Bons émis	Matière Première*	Marché de Cotation	Site Internet	Taux de conversion	Lot de Bons	Prix d'Emission
1A	Achat	2 500 000	ARGENT	LBMA (London Bullion Market Association)	www.lbma.org.uk	EUR/USD	4	EUR 0,19
1B	Achat	2 500 000	ARGENT	LBMA (London Bullion Market Association)	www.lbma.org.uk	EUR/USD	4	EUR 0,30
1C	Achat	2 500 000	ARGENT	LBMA (London Bullion Market Association)	www.lbma.org.uk	EUR/USD	4	EUR 0,23
1D	Achat	2 500 000	ARGENT	LBMA (London Bullion Market Association)	www.lbma.org.uk	EUR/USD	4	EUR 0,26
1E	Achat	2 500 000	ARGENT	LBMA (London Bullion Market Association)	www.lbma.org.uk	EUR/USD	4	EUR 0,28
1F	Vente	2 500 000	ARGENT	LBMA (London Bullion Market Association)	www.lbma.org.uk	EUR/USD	4	EUR 0,25

Tranche	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Date de Maturité	Code ISIN	Code Mnémonique	Code Commun
1A	USD 13	Date de Maturité	16 mars 2007	NL0000666626	2732B	28360398
1B	USD 13	Date de Maturité	15 juin 2007	NL0000666634	2733B	28360495
1C	USD 14	Date de Maturité	15 juin 2007	NL0000666642	2734B	28360550
1D	USD 15	Date de Maturité	21 septembre 2007	NL0000666659	2735B	28360568
1E	USD 16	Date de Maturité	21 décembre 2007	NL0000666667	2736B	28360614
1F	USD 12,50	Date de Maturité	14 juin 2007	NL0000666675	2737B	28360649

* Le cours ("Silver fixing price") établi sur la base du "London.Fixing Price" (en USD) pour une once d'argent, tel que déterminé par le Marché de Cotation à ou aux alentours de 12h00 (heure de Londres) à la date d'Evaluation

Devise de Règlement	EUR
Nombre minimum de Bons négociables sur l'Eurolist d'Euronext Paris	1 000 Bons d'Option par tranche (ou, au-delà de ce nombre, par multiple entier de 1 000 Bons d'Option)
Modalités de Règlement	Règlement en Espèces
Clause de Radiation	Les Bons seront radiés de l'Eurolist d'Euronext Paris SA six Jours de Bourse avant la Date de Maturité
Modalités d'assimilation	Non applicable
Quotité Minimum d'Exercice	Non applicable
Quotité Maximum d'Exercice	Non applicable
Contact Investisseurs	Marketing Warrants et Certificats 0 800 235 000 (n° vert)
Référence du Prospectus de Base et du (des) Supplément(s) d'Information(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Le Prospectus de Base visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 25 aout 2006 sous le n° 06-294. - Actualisations du Document de Référence du Garant déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 septembre 2006 sous le n°D. 06-0075/A03, le 20 novembre 2006 sous le n°D. 06-0075/A04 et le 7 décembre 2006 sous le n°D. 06-0075/A05.

Avertissement de l'Emetteur :

Les Bons peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent dans certaines circonstances, se traduire par une perte intégrale du prix d'achat des Bons. L'attention des acheteurs potentiels de Bons est attirée sur le fait qu'ils ne devront prendre leur décision d'investissement qu'après examen approfondi avec leurs propres conseils de l'adéquation de ces Bons au regard de leur situation financière.